



Recuperer ma fille en algerie

Par **Mel2010**, le **03/04/2012 à 18:13**

Bonjour,

D'origine algérienne mais de nationalité française depuis le 23 novembre 2009, je me suis mariée officiellement en août 2011 mais le mariage dit avoir été contracté en juin 2009 avant ma nationalité. Hors, à cette période je n'étais pas majeure. J'ai eu ma fille en juillet 2010, j'étais française, je veux la récupérer. Comment faire ? Si en plus son père ne se révélait pas être son vrai père ?